

Amélie d'Heilly (Latournerie Wolfrom Avocats) élue à la présidence d'AvoSial pour porter la voix des avocats d'entreprises en droit social

*Claire Le Touzé (Simmons & Simmons) et Xavier de Jerphanion
(Chassany Watrelot & Associés) élus vice-présidents*

Pour relever les défis qui se présentent aux entreprises qu'ils conseillent et faire face aux évolutions de leur profession, les membres du bureau d'AvoSial ont élu le 6 octobre dernier Amélie d'Heilly Présidente du premier syndicat des avocats d'entreprises en droit social. Elle succède à Nicolas de Sevin (CMS Francis Lefebvre Avocats) à la tête de cette organisation qui regroupe désormais plus de 500 membres à travers la France. Parmi les priorités du moment : défendre des propositions concrètes de réforme auprès des candidats à l'Elysée.

Poursuivre la dynamique en cours

Associée chez Latournerie Wolfrom, Amélie d'Heilly entend porter au cours des trois prochaines années les propositions du syndicat auprès des élus et décideurs publics. Définition du statut des travailleurs de plateformes, nouveaux défis professionnels à relever par les adhérents, développement du télétravail, contentieux de l'inaptitude, articulation du droit social et de la RSE sont autant de thématiques dont le syndicat entend s'emparer dans les prochains mois.

« Au cours des dernières années, un très gros travail a été mené pour déployer AvoSial en régions et pour porter des idées structurantes, qui ont notamment influé sur la réforme du Code du Travail en 2017. Nous entendons poursuivre ces actions », souligne Amélie d'Heilly, Présidente d'AvoSial.

Les nouvelles évolutions du droit du travail au cœur de la prochaine campagne présidentielle

Avec les deux vice-présidents, Xavier de Jerphanion (Chassany Watrelot et Associés) et Claire Le Touzé (Simmons & Simmons), Amélie d'Heilly entend donner dans les prochains mois aux avocats d'entreprises en droit social toute leur place dans le débat présidentiel en formulant une série de propositions destinée à poursuivre les mutations du droit du travail amorcées ces dernières années.

« C'est une très belle mission qui s'offre à nous et nous formons une équipe solide pour l'accomplir avec enthousiasme », affirme Amélie d'Heilly. « Je suis très heureuse de recevoir la confiance du Bureau afin de poursuivre l'excellent travail engagé par la précédente équipe, au service de ceux qui permettent l'innovation et la croissance de notre pays ».

Contact presse :

Cécile de Bentzmann - Agence Droit Devant
01 39 53 53 33
bentzmann@droitdevant.fr

À propos d'AvoSial

Fondé en 2004, AvoSial est un syndicat d'avocats d'entreprises en droit social qui rassemble plus de 500 membres à travers la France.

AvoSial met au cœur de ses travaux et de ses priorités la simplification et la sécurisation du droit du travail. Le syndicat se donne pour mission de valoriser le savoir-faire de ses adhérents sur l'évolution du droit social et sur l'élaboration de la doctrine. Réunis en commissions thématiques, les adhérents d'AvoSial travaillent sur des sujets d'actualité afin d'émettre des propositions concrètes, issues de leur pratique professionnelle au service des entreprises. www.avosial.fr

Retrouvez-nous sur

www.avosial.fr
[@AvoSial](#)
[LinkedIn](#)

3 QUESTIONS À

Amélie d'Heilly (Latournerie Wolfrom Avocats), nouvelle Présidente d'AvoSial



Contribution à la campagne présidentielle, réflexions sur le statut des travailleurs de plateformes, prochain colloque d'AvoSial... Les sujets ne manquent pas. Depuis sa création en 2004, AvoSial s'est beaucoup développé, jusqu'à franchir la barre des 500 adhérents. Afin de poursuivre ces actions, Amélie d'Heilly détaille son parcours et son ambition pour le premier syndicat des avocats d'entreprises en droit social.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours personnel ?

Très tôt, le droit du travail a été une révélation pour moi car c'est un véritable condensé de la société actuelle et de ses évolutions... à la croisée d'un nombre considérable de matières différentes.

Après un parcours universitaire classique, j'ai effectué une partie de mes études à l'étranger, ce qui m'a permis de me confronter à d'autres systèmes juridiques.

Ayant fondé ma propre structure d'avocats en 2012 avant de rejoindre Latournerie Wolfrom Avocats, je bénéficie d'une expérience d'entrepreneuse. Faire partie du monde des entrepreneurs est crucial pour comprendre, accompagner, et parfois même dénoncer. Cette expérience entrepreneuriale me permet d'apporter un conseil d'autant plus ajusté à la réalité des chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines que j'accompagne au quotidien. C'est aussi cette fibre entrepreneuriale que j'entends mettre au service des avocats d'entreprises en droit social pour les fédérer et les représenter auprès des acteurs publics.

Justement, quels sont selon vous les grands défis pour les entreprises aujourd'hui ?

Le tout premier mouvement que nous voyons émerger à travers les dossiers qui nous sont soumis actuellement concerne le questionnement autour de l'existence du lien de subordination avec l'entreprise. Avec le flex-office, le télétravail, les nouveaux statuts, le rapprochement des régimes de protection sociale, la définition actuelle de ce lien de subordination est remise en cause. La pandémie modifie en profondeur nos manières de travailler, nos relations les uns aux autres, le lien même du salariat, la structuration hiérarchique de l'entreprise... Notre droit du travail doit s'adapter à ces mutations sociétales et technologiques.

Nous voyons également émerger la place croissante de l'environnement dans les préoccupations des employeurs et des salariés. C'est selon moi le deuxième enjeu majeur des années à venir : comment le droit du travail s'adaptera-t-il à ces contraintes issues notamment de la récente loi Climat ? Nous voyons ainsi une vraie lame de fond monter sur ces sujets-là.

Quel cap fixez-vous pour AvoSial au cours des trois prochaines années ?

Nous nous inscrivons dans la continuité de la belle dynamique initiée depuis plusieurs années. Le précédent Bureau a engagé avec succès le travail de maillage territorial de notre syndicat et la réflexion autour du statut des travailleurs de plateformes numériques.

Notre tout premier axe d'action consistera à poursuivre le travail mené depuis plusieurs mois autour des propositions qu'AvoSial présentera aux candidats et candidates à l'élection présidentielle comme nous l'avions déjà fait en 2017. Les évolutions profondes à l'œuvre confirment l'apport indispensable des avocats qui côtoient, conseillent et défendent chaque jour les entreprises. Parce que nous sommes à la fois experts et praticiens du droit, nous avons la ferme intention d'apporter notre contribution dans le cadre du débat présidentiel.

Nous préparons également notre colloque annuel prévu le 6 décembre prochain à la maison du Barreau ayant pour thème « Vers un nouveau code des travailleurs ? ».

Nous voulons également accélérer notre développement et notre ancrage en régions en accueillant de nouveaux adhérents.

Enfin, notre syndicat doit se pencher sur les mutations qui attendent notre profession d'avocats . Celle-ci doit notamment relever les défis liés à l'intelligence artificielle.

Avec les vice-présidents Claire Le Touzé et Xavier de Jerphanion, accompagnés par l'ensemble de nos adhérents, nous avons la ferme intention de peser sur tous les sujets du droit social. Nous nous appuyerons sur la diversité de nos cabinets, de nos expériences professionnelles, de nos régions d'exercice, pour faire entendre notre voix auprès des décideurs publics.

Amélie d'Heilly en bref

- Certificat de Spécialisation en droit du Travail (2017)
- Droit collaboratif – AFPDC (2014)
- Médiation – ARMEDIS (2014)
- CAPA
- Mastère HEC-ESCP/EAP de droit et management international
- DESS de droit européen des affaires (Paris V – René Descartes)
- LLM of international legal studies (Anvers)
- Maîtrise de droit international et européen (Paris V – René Descartes)

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL